LA GUERRE

Acalmie momentanée des opérations

Pénurie d'informations — Les effets de la censure du gouvernement américain — Le départ des deux escadres américaines de Key-West — Destination mystérieuse — Les dispositions des insurgés cubains

Autant, au début des hostilités, il y avait pléthore d'informations, autant, depuis quelques jours, la pénurie se fait sentir. Le gouvernement de Washington ne donne plus d'indication, ni sur les mouvements de la flotte, ni sur ses projets et l'on en est réduit aux hypothèses.

Tout ce que l'on sait d'une façon certaine, c'est que les escadres du commodore Schley et de l'amiral Sampson ont quitté Key-West, mais leur destination reste entourée de mystère. Certains journaux prétendent bien que les deux escadres vont à Santiago-de-Cuba, mais cette assertion mérite confirmation.

Il faut également n'accepter que sous bénéfice d'inventaire la nouvelle d'une prochaine tentative de débarquement en grand à Cuba. Il est certain que l'opinion publique américaine s'impatiente du retard apporté dans les opérations militaires. Mais au ministère de la guerre à Washington, on l'on est obligé de peser toutes les chances de succès, on est avec raison d'avis qu'il serait tout au moins imprudent à l'heure actuelle de jeter à Cuba un corps expéditionnaire n'ayant pas une suffisante homogénéité. Il est probable que le gouvernement américain résistera à la pression de l'opinion et écoutera plutôt les conseils des experts militaires.

La situation à Cuba. — Déclarations du président de la Junte cubaine de Cardenas

Key-West, 24 mai. — Le président de la Junte cubaine de la province de Cardenas est arrivé dimanche. Il rapporte que les insurgés sont dans une profonde détresse, car ils ne peuvent plus, comme autrefois, recevoir en contrebande des provisions et des vivres des villes dont les habitants sont eux-mêmes affamés.

Il a ajouté que les parties des Espagnols avaient été sérieuses à Cardenas. La seul projectile du *Wolmington* aurait tué treize personnes et en aurait blessé plusieurs. Tous les navires présents dans le port et beaucoup de magasins ont été détruits.

Il a dit encore que beaucoup de Cubains se sont joints aux insurgés à la suite du décret du maréchal Blanco *incorporant tous les Cubains dans l'armée espagnole.*

Le croiseur « Orégon »

Key-West, 24 mai. — On dément officiellement l'arrivée ici de l'*Orégon*.

Envoi de renforts à Cuba

Gibraltar, 24 mai. — Les Espagnols envoient des renforts à Cuba.

Les renforts pour Manille

San-Francisco, 24 mai. — Le général Otis a ordonné à une partie des troupes destinées à Manille de s'embarquer aujourd'hui à bord du *City-of-Pekin*. Une autre partie s'embarquera demain à bord de l'*Australia* et du *City of Sydney*. Douze mille hommes environ sont rassemblés ici.

Bruit d'une bataille navale

Washington, 24 mai. — Le bruit court que l'amiral Sampson serait parvenu à attirer l'amiral Cervera en pleine mer et lui aurait livré bataille.

Madrid, 24 mai. — Des dépêches de Cuba disent que le nombre des navires américains croisant devant La Havane a augmenté ; ils sont maintenant 19.

On suppose que des événements importants sont proches.

L'alliance anglo-américaine

On mande de New-York au *Morning Post* que le marquis de Lorne, gendre de la reine, a adressé au *Journal* la dépêche suivante :

« Il y a deux mois, j'ai parlé en faveur d'une alliance anglo-américaine. Depuis plusieurs années, je fais tous mes efforts pour renforcer les sentiments d'amitié existant avec votre pays, car nos intérêts communs indiquent cette politique comme toute naturelle entre les deux pays de langue anglaise.»

L'attitude de la Hollande

La Haye, 24 mai. — Le gouverneur de Curaçao a informé le ministre des affaires étrangères qu'il a permis seulement à deux navires espagnols d'entrer dans le port.

Conformément aux règles de la neutralité, le gouverneur a refusé les autres demandes de l'ambassadeur d'Espagne. Du charbon a été fourni aux deux navires, qui sont partis le lendemain avec une quantité suffisante pour atteindre le port le plus proche.

L'escadre française des Antilles

Brest, 24 mai. — Par suite de la guerre hispano-américaine, le ministre de la marine vient d'envoyer une dépêche au port, prescrivant de visiter au plus tôt les chaudières et les machines des trois croiseurs en bois : *Naiade, Arethuse* et *Nelly*.

Ces trois croiseurs seront envoyés sans tarder aux Antilles, afin de renforcer la division de l'amiral Fournier.

Un incident. — Provisions apportées par un navire allemand. — Le refus formel de l'amiral Dewey.

New-York, 24 mai. — On mande de Manille, 19 mai, à l'*Evening journal*, que le consul d'Allemagne, après avoir conféré avec le gouverneur espagnol, a demandé à l'amiral Dewey l'autorisation de débarquer des provisions apportées par un vaisseau allemand.

Sur le refus de l'amiral américain, le consul répliqua qu'il opérerait le débarquement de vive force avec le concours de deux croiseurs allemands. L'amiral Dewey l'informa alors que, si l'on essayait de mettre cette menace à exécution, il ferait feu sur les croiseurs allemands.

Les Allemands n'ont pas encore débarqué leurs provisions; ils montrent de grandes sympathies pour les Espagnols.

L'amiral Dewey attend, avec une grande anxiété, des renforts de troupes.

Selon une dépêche de Hong-Kong, les Anglais et les Allemands quittent Manille pour aller à Cavite, où les maisons vont être rachetées à bas prix.

Les Espagnols auraient quitté Santiago de Cuba

Port-au-Prince, 24 mai. — Le bruit court ici que les Espagnols auraient quitté Santiago de Cuba.

L'intervention des Puissances

Londres, 24 mai. — Le correspondant du *Daily Telegraph*, à Madrid, dit que M. Leon y Castillo, qui est au courant des négociations des puissances amies de l'Espagne, n'a pas cru devoir accepter un portefeuille dans un cabinet qui a pour devise la guerre à outrance, car il sait que les puissances profiteront de la première occasion pour décider les Espagnols à entamer des négociations de paix.

Les Puissances demanderont de se contenter de l'indépendance ou de l'annexion de Cuba, et de renoncer, d'autre part, à l'occupation, même temporaire, des Philippines.

Nouvelles du Jour

Prix décernés par l'Académie française

Paris, 24 mai. — L'Académie française a décerné, aujourd'hui, les prix suivants :

PRIX MONTYON. — (Ouvrages utiles aux mœurs). — 1,000 francs à chacun des ouvrages suivants : *Du Tonkin aux Indes*, par M. le prince Henri d'Orléans ; *Sur le Niger* et *Au Pays des Touaregs*, par M. le lieutenant de vaisseau Hourst ; *Histoire de la Littérature Française au seizième siècle*, par le R. P. Longhaye.

4,500 fr. aux ouvrages suivants : *Lettres et récits militaires: Afrique et Asie d'Orient* par M. Bocher; *A la Légation étrangère*, par M. de Beauvoir.

Récompenses bien méritées

Paris, 24 mai. — Sur la proposition du Ministre de la guerre, le Gouvernement vient de décerner des médailles d'honneur à Mmes Louise Sibille, en religion sœur Hélène, de la Congrégation de Saint-Charles (30 ans de service dans les salles militaires des hospices mixtes de Verdun et de Saint-Mihiel);

Elisa Grousse, en religion sœur Ambroise, de la congrégation de la Charité de l'Instruction chrétienne de Nevers; Marguerite Bançon, en religion sœur Gabrielle et Rodier, en religion sœur Hélène, de l'ordre de Saint-Vincent-de-Paul (longs services à l'hospice mixte de Castres.)

Les manifestations de Carpentras

Paris, 24 mai. — La *Libre Parole* de demain raconte que le résultat du scrutin proclamant élu M. de Lestrac, à Carpentras, a été accueilli aux cris de : « Vive Dreyfus! A bas l'armée! »

La *Libre Parole* ajoute que M. Mesureur et ses amis étaient à la tête des manifestants. Les faits scandaleux qui se sont produits, dit-elle, feront très probablement l'objet d'un débat, qui amènera MM. Méline et Barthou à s'expliquer à la tribune.

Arrestation du caissier de la Caisse d'épargne d'Elbœuf

Rouen, 24 mai. — On vient d'arrêter le caissier de la Caisse d'épargne d'Elbœuf, inculpé de détournements et de faux. Les détournements atteindraient une somme élevée.

Condamnation d'un parricide à Nancy

Nancy, 24 mai. — Motion, le parricide de Deyr, a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Arrestation du directeur d'un journal milanais

Rome, 24 mai. — L'abbé David d'Albertario, directeur de l'*Osservatore Catholico*, de Milan, a été arrêté aujourd'hui, à Pavie, par ordre du général Bava Beccaris.

On sait que la publication de l'*Osservatore Catholico* avait été interdite au moment où l'état de siège existait à Milan.

Une lettre du Pape au sujet des désordres de Milan

Rome, 24 mai. — L'*Osservatore Romano* publie une lettre du Pape au cardinal Ferrari, archevêque de Milan. Le Pape dit qu'il a été grandement ému par les graves désordres qui sont survenus dans diverses régions de l'Italie, notamment à Milan :

« C'est là, dit-il, le résultat de la mauvaise semence répandue impunément en Italie, et qui amène la corruption des idées et la perversion des mœurs au détriment de la religion.

» Nous voyons, au contraire, que loin de calmer par leurs paroles, des personnes insinuent que d'honnêtes citoyens sont coupables des désordres, uniquement parce qu'ils sont dévoués à l'Eglise ou au Saint-Siège.

» On feint d'ignorer que l'Eglise enseigne qu'il ne faut pas s'immiscer dans les émeutes populaires, et que ce ne sont pas les catholiques qui les provoquent, et qu'il faut, en conséquence, rechercher ailleurs les auteurs et les complices des désordres. »

La liquéfaction de l'air

Paris, 24 mai. — M. D'Arsonval a présenté aujourd'hui à l'examen de ses collègues, à l'Académie des sciences, un demi-litre d'air liquide obtenu dans son laboratoire à l'aide de l'appareil de M. Linde de Munich.

Le liquide d'abord ressemblant à l'eau, devient légèrement trouble et opalescent par suite de la présence de l'acide carbonique en suspension ; mais le passage sur le filtre suffit à le rendre limpide.

Les conséquences pratiques et industrielles que comporte la solution du problème de la liquéfaction de l'air sont considérables.

M. d'Arsonval présentera à la prochaine séance un schéma de l'appareil dont il s'est servi.

Une action en diffamation de M. A. Vervoort contre « l'Aurore »

M. André Vervoort, directeur du *Jour*, assigne devant la 9e chambre correctionnelle pour le 6 juillet un rédacteur et le gérant du journal l'*Aurore*, ainsi que M. Ibels, dessinateur au journal *le Sifflet*, et le gérant du journal les *Droits de l'Homme*, pour publication diffamatoire pendant la période électorale.

La France et le Maroc

Paris, 24 mai. — Les journaux du soir, notamment le *Temps* et les *Débats*, se disent autorisés à démentir les nouvelles données par la *Gazette de Cologne*, relatives à des réclamations formulées par la France au Maroc.

Une grève dans la métallurgie

Brest, 24 mai. — Les ouvriers métallurgistes, réunis en assemblée générale, ont décidé de se mettre en grève, afin de se solidariser avec les ouvriers de la maison Lemaitre-Ambinaud.

Ce matin, tous les ouvriers chômaient.

Ils réclament la journée de dix heures avec la même paie, réglée par quinzaine.

Un seul patron sur quinze accepte jusqu'ici les revendications des ouvriers.

Le calme est complet.

Un terrible orage

Mirecourt, 24 mai. — Cette nuit, un orage d'une violence extraordinaire s'est abattu sur la région comprise entre Mirecourt et Neufchâteau.

La voie du chemin de fer a été dégradée aux environs de Girmecourt. Un train a déraillé sans accident de personnes.

Une tentative criminelle

Orthez, 24 mai. — Hier à neuf heures, à trois kilomètres d'Orthez, le train n° 526 a heurté trois traverses posées par malveillance sur les rails, à la courbe en marche descendante longeant les précipices du Gave.

Les traverses ont été refoulées à 380 mètres par le chasse-pierres qui a été faussé. Par un hasard providentiel, la catastrophe a été évitée.

L'enquête ouverte aussitôt n'a pas encore amené la découverte des coupables.

Les négociations du Niger

Au cours de la séance de la Chambre des lords en réponse à une question qui lui était posée, lord Salisbury a déclaré que les négociations du Niger étaient encore en cours et que, par conséquent, il n'y avait pas lieu de les discuter au Parlement.

Mort de M. Brin, ministre de la marine d'Italie

Rome, 24 mai. — M. Brin, ministre de la marine, est mort ce matin, vers dix heures, d'une paralysie du cœur. Rien ne faisait prévoir hier la catastrophe.

M. Brin, bien qu'il fut indisposé, n'avait pas gardé le lit, et il s'était occupé chez lui de la transformation du *Duilio*.

Hier soir, son état commença à empirer. Il passa une nuit très agitée. Ce matin, il était au plus mal. M. di Rudinì a rendu visite à M. Brin presque à ses derniers moments.

Le roi, immédiatement prévenu, accourut auprès du ministre de la marine comme il venait d'expirer. Vivement ému, il embrassa M. Brin.

Cette mort inattendue a produit une vive impression dans la ville.

Mort de l'archiduc Léopold d'Autriche

Vienne, 24 mai. — L'archiduc Léopold est mort ce matin, à l'âge de 75 ans, en son château de Hœrnstein, dans la Basse-Autriche.

Cousin au second degré de l'Empereur, il était fils de l'archiduc Rénier et de la princesse Marie-Elisabeth de Savoie-Carignan, décédés en 1853 et 1856, et frère de l'archiduc Rénier, commandeur en chef de la landwehr autrichienne, qui fut ministre dans le cabinet Schmerling.

L'archiduc Léopold était lui-même général de cavalerie et inspecteur général du génie.

Comme son autre frère, l'archiduc Ernest, il ne s'était pas marié.

LA PETITE FEUILLE CATHOLIQUE

La *Petite Feuille catholique* est distribuée gratuitement chaque semaine, dans toutes les maisons de la ville de Roubaix.

Les personnes amies qui constateraient des irrégularités dans cette distribution sont priées d'en informer par écrit le gérant M. I. Duquenne, 71, Grande-Rue.

Chronique Locale

ROUBAIX

M. le commandant Victor Despatures, chevalier de la Légion d'honneur. — Il nous revient de source certaine que M. le commandant Victor Despatures, de Roubaix, recevra la croix de la Légion d'honneur, des mains de M. le général Billot, ministre de la guerre, le lundi 30 mai, à Saint-Etienne.

On sait que M. V. Despatures, président de la XXIIIe fête fédérale, assistera, comme membre du jury, au grand concours de Saint-Etienne.

L'affaire Carpentier-Masse. — Cette affaire a été mise au point dans l'un des derniers numéros du *Journal de Roubaix*. Nous avons prouvé alors que des poursuites avaient été intentées contre le citoyen Achille Carpentier, conseiller municipal, pour violences, sur plainte déposée, le lundi 9 mai, entre les mains du commissaire de police, DEUX JOURS AVANT *la publication de l'article relatant le fait*.

Nous ajoutions qu'il fallait maintenant attendre le jugement du Tribunal correctionnel.

Le citoyen-conseiller ne l'entend pas ainsi et il veut absolument se blanchir avant les débats. Nous avons déjà inséré une lettre dans laquelle il protestait de son innocence. Nous recevons de lui une nouvelle épître écrite dans le même but.

En voici le passage principal :

« Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

» Le mercredi 11 mai, votre journal annonçait, à ma grande stupéfaction, que je m'étais livré à des violences sur le nommé Alexandre Masse, le lendemain des élections. Je protestai, par une lettre que je vous adressai le jour même, contre cette accusation absolument mensongère.

» Ma lettre ne fut pas insérée le lendemain matin comme je l'espérais, mais seulement le vendredi. En même temps que ma protestation parut également une lettre de Masse qui renouvelait contre moi les mêmes accusations que celles parues dans le *Journal de Roubaix*.

» Les faits dont j'étais accusé s'étaient passés le lundi; or, ce n'est que le vendredi, et après que par deux fois différentes vous les eûtes rapportés comme vrais, que je fus appelé par devant M. Squivée, commissaire de police, pour m'expliquer.

» Beaucoup de gens conviendront comme moi que votre conduite n'est pas étrangère à l'intervention de la police dans cette affaire.

» En tout cas je proteste avec énergie contre ce que vous avez écrit contre moi. Je n'ai pas pu frapper Alexandre Masse le lendemain des élections, car je ne suis pas sorti de chez moi ce jour-là. Que cet individu que je ne connais pas car je ne l'ai jamais vu — ait été frappé, cela se peut, mais ce n'est sûrement pas par moi et de nombreux témoins — que M. le commissaire de police n'a pas voulu entendre je ne comprends vraiment pas pourquoi — peuvent en témoigner. »

Nous n'insérons pas la fin de la lettre. Nous n'avons aucune leçon à recevoir de cet édile et surtout *aucune leçon de dignité*.

Le 17 juin le tribunal correctionnel se prononcera. Si le citoyen Achille Carpentier, conseiller municipal de Roubaix, est la « bonté même », comme le déclare l'*Egalité*, nous le saurons alors. L. R.

La démission de M. Derzelle, conseiller municipal. — M. Derzelle, conseiller municipal, vient de donner sa démission.

L'un de nos collaborateurs l'a rencontré, mardi, sur la Grande-Place, près de la boutique de mercerie qu'il y installe les jours de marché.

Interviewé, M. Derzelle a déclaré que sa décision était *irrévocable*.

Devant le résultat des élections législatives du 8 mai, à Roubaix, les candidats du parti collectiviste ayant été battus de fortes majorités, M. Derzelle estime qu'il doit se retirer, le corps électoral s'étant, selon lui, prononcé contre la politique du Conseil municipal.

L'affaire Vincre. — Nous avons annoncé il y a quelques mois que la commission administrative des Hospices avait obtenu du Conseil municipal l'autorisation de poursuivre M. J. Vincre, ancien secrétaire, pour restitution par lui d'une somme de 975 francs.

La commission s'était réservée le droit de solliciter une autre autorisation du Conseil de poursuivre les héritiers de M. Vincre père, pour restitution d'une somme de 30,000 fr.

Ces deux demandes viennent d'être jointes. Elles seront de nouveau soumises à l'avis du Conseil.

On nous prie d'insérer la note suivante :

« Le bureau du comité d'organisation de la XXIIIe fête fédérale de l'« Union des Sociétés de Gymnastique de France » s'est réuni dans une des salles de la Mairie, pour régler les derniers détails du voyage de la délégation roubaisienne qui doit se rendre à St-Etienne pour remettre le drapeau fédéral.

» M. Hervé Mulbo a tenu, au nom des membres de l'administration municipale faisant partie du comité d'organisation, à bien établir que ses collègues et lui allaient à St-Etienne, *comme membres du comité d'organisation*, au même titre que tous les autres membres dont les noms suivent :

» MM. Henri Carrette, maire de Roubaix, président d'honneur du comité d'organisation ; le commandant Victor Despatures, président du comité d'organisation; Georges Pennel, président de la *Roubaisienne*, vice-président du comité d'organisation; G. Sayet, secrétaire général du comité d'organisation; Lucien Mouraux, trésorier général du comité d'organisation; G. Lempire, secrétaire général de la *Roubaisienne*, secrétaire-adjoint du comité d'organisation; J. Piesvaux, monteur général de la *Roubaisienne*; H. Gauthier, secrétaire du jury; A. Dubeaurepaire, porte-drapeau.

» *Commissions.* — MM. Paul Destombes, président de la commission; Gripon, secrétaire; De Cock, adjoint au maire, id. finances; Taérin, adjoint au maire, id. fêtes; Duburcq, secrétaire; Couvreur, id. récompenses; Dupont, secrétaire; Mulbo, adjoint au maire, id. logement; Natalis, secrétaire; Rousse, secrétaire, id. de tir et natation; H. Lecomte, L. Hennebicq, H. Vergin, A. Damaynck, A. Dujardin, E. Braux, H. Mouraux, membres de la commission technique. »

Résultats d'adjudication. — Une adjudication pour les travaux de pavage de la rue Lacroix a eu lieu mardi, à onze heures du matin, dans une des salles de l'Hôtel de Ville.

Le bureau était présidé par M. Henri Thérin, adjoint au maire, assisté de MM. Benjamin Gonce et Désiré Wichart, conseillers municipaux. Le devis s'élevait à la somme de 5,000 francs, y compris celle de 119 fr. 73 pour dépenses imprévues.

Ont soumissionné : MM. Carette-Duburcq au prix du devis, et Gustave Tiberghien à raison de 1 0,0 de rabais. Ce dernier a été déclaré adjudicataire.

Une fête de charité au Collège. — Les élèves et les anciens élèves du Collège organisent une fête de charité qui aura lieu le jeudi 26 mai, de 2 à 9 heures du soir, dans les cours de l'établissement, au profit des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul.

Cette fête promet d'être brillante, surtout si le temps se met de la partie. Nul doute que toutes les personnes qui s'intéressent aux œuvres charitables n'honorent les dévoués organisateurs d'une visite.

Voici le programme de cette fête :

Cirque, assaut d'armes, boxe, pyramides, trapèze, barre fixe, poids. — Cinématographe. — Magie noire. — Restaurant-Guignol. — Photozraphie. — Tir à la carabine. — Berlingots. — Théâtre des Petits Poucets. — Projections, rayons X, secousses électriques. — Massacre des innocents. — Musée d'antiquités. — Fritures et gaufres. — Café-concert, monologues, chansonnettes, petites comédies, Pantomime (scène d'actualité). Accompagnement de piano et de bigophones.

A 8 heures, illuminations. — A 9 heures, embrasement.

Mort d'une religieuse carmélite. — Lundi soir, vers sept heures et demie, est décédée au monastère de Saint-Joseph, du Tiers-Ordre Régulier de Notre-Dame du Mont-Carmel, sœur Marthe de la Croix, religieuse converse.

La défunte était dans sa soixante-seizième année d'âge et dans sa cinquante-quatrième de religion. Ses funérailles auront lieu jeudi, à huit heures, dans la chapelle de la communauté, et à neuf heures et demie, à Saint-Martin.

Comité Justice Egalité. — Le Comité Justice-Egalité se réunira ce soir, à huit heures et demie, en son local ordinaire. — Présence indispensable.

Les premières communions ont eu lieu mardi dans deux paroisses au milieu d'une grande affluence de fidèles.

A Saint-Martin, pendant la messe basse célébrée à sept heures, trois cent deux enfants, tous d'un recueillement exemplaire, se sont approchés pour la première fois de la Table-Sainte. Avant cette cérémonie M. le chanoine Berteaux avait adressé aux premiers communiants une paternelle et très touchante allocution. Un nombre considérable de parents et d'amis emplissait la vaste église.

Il en fut de même aux vêpres, l'après midi. C'est M. l'abbé Declercq, vicaire de la paroisse, qui a donné le sermon.

A Sainte-Elisabeth les offices ont été très suivis. 350 enfants ont fait leur première communion. Pendant la messe un incident assez banal, du reste, est venu un moment troubler les cérémonies. Plusieurs parents d'enfants qui avaient été renvoyés du catéchisme et remis à l'an prochain, ont voulu malgré tout les présenter à la communion. Le clergé s'y est absolument refusé.

Aux vêpres c'est M. l'abbé Delepertie, aumônier de l'hospice, qui, dans un sermon éloquent, a préparé les premiers communiants à la rénovation des promesses du baptême.

Les confirmations. — Mgr l'évêque de Lydda a continué dans la matinée de mardi sa tournée de confirmation dans Roubaix.

A la Sagesse. — A 6 heures et demie, Sa Grandeur a célébré la messe dans la chapelle du couvent des Filles de la Sagesse, rue de la Sagesse. Une assistance choisie suivait recueillie toutes les cérémonies.

Trente pelites filles ont reçu le sacrement de confirmation: interrogées par le vicaire général Carlier, elles ont témoigné dans leurs réponses d'une très solide instruction religieuse.

Au Saint-Sépulcre. — En sortant de la Sagesse, Mgr Monnier s'est rendu en l'église du Saint-Sépulcre où il a donné la confirmation aux enfants qui avaient fait dimanche leur première communion.

A Saint-Martin. — Les premiers communiants de la paroisse Saint-Jean-Baptiste sont venus recevoir la confirmation en l'église Saint-Martin, ce qui a porté le nombre des confirmants à 450.

La cérémonie a commencé à 11 heures et s'est prolongée assez tard. Comme partout ailleurs, M. le vicaire général Carlier avait interrogé les enfants sur le catéchisme.

Une sérénade à Mgr l'évêque de Lydda. — Mardi soir, les soixante musiciens de la fanfare catholique « La Liberté » se sont rendus au presbytère de Notre-Dame pour offrir leurs hommages respectueux à Mgr l'évêque de Lydda.

Après l'exécution d'un brillant pas redoublé, M. Alfred Desbonnets, président, a pris la parole en ces termes :

« Monseigneur,

» La fanfare catholique « La Liberté » est heureuse et fière de pouvoir offrir à Votre Grandeur la vibrante expression de son respect et ses hommages harmonieux.

» Nous sommes, du reste, délégués par les six cents membres de l'Association catholique de Notre-Dame pour vous témoigner le dévouement et la reconnaissance de toute la paroisse.

» Nous sollicitons humblement Votre Grandeur de vouloir bien nous bénir : votre bénédiction qui est celle de Dieu même, nous sera un bien doux encouragement et le meilleur gage du succès.

» Nous sommes au service exclusif de la cause catholique pour revendiquer les libertés chrétiennes et rehausser les fêtes religieuses; nous avons avoué hautement notre but, il est inscrit sans ambages dans nos statuts, et M. le Doyen, qui nous aime presque d'un amour de préférence, a dû vous dire, Monseigneur, que nous sommes fidèles à notre noble programme et que par ailleurs nous avons su prendre déjà une place honorable parmi les brillantes sociétés musicales de Roubaix.

» La religion et le diocèse de Cambrai n'auront pas à rougir de nous: nous en déposons la solennelle promesse aux pieds de Votre Grandeur.

» Que Dieu lui accorde donc encore de nombreuses années, afin qu'Elle puisse juger ce que vaut notre parole et si elle est durable, vivat. »

Après le chant d'un enthousiaste vivat, Mgr Monnier a remercié les membres de la fanfare « la Liberté » en reportant leurs hommages à l'Eglise catholique dont il est le représentant. Sa Grandeur les a félicités du but élevé qu'ils poursuivent et les a assurés que Mgr l'archevêque de Cambrai serait heureux de les entendre l'an prochain.

Deux autres morceaux ont été exécutés, après chacun desquels Mgr de Lydda a adressé des paroles pleines de bienveillance aux musiciens dont il a fait l'éloge pour leur excellente interprétation. Il a fait en même temps remarquer que le but religieux qui est le principe de leur organisation les préserverait de la désunion et était pour leur société un gage de progrès et de prospérité pour l'avenir.

Les agresseurs de M. Carlos Selosse. — Une descente du parquet. — Le parquet représenté par M. Delalé, juge d'instruction, accompagné de M. Doré, son greffier, est descendu à Roubaix, mardi après-midi vers deux heures. Les deux auteurs de l'agression dont fut victime M. Carlos Selosse, le lendemain des élections, avaient été amenés sous bonne escorte par le même train.

M. Delalé s'est rendu aussitôt au commissariat de la rue des Arts où il a confronté les deux inculpés, Alfred Vanlaeck et Amand Dennez, qu'assistait un avocat, avec les témoins de l'agression.

Ces derniers ont confirmé leurs premières dépositions. Pendant l'interrogatoire de nombreux curieux n'ont cessé de stationner devant le commissariat.

Vers sept heures le parquet reprenait le chemin de la gare tandis qu'une foule assez nombreuse accompagnait les prisonniers jusqu'au moment de leur départ pour Lille.

Un écho des bagarres électorales. — Le service de la sûreté a procédé mardi, soir, à l'arrestation de trois individus inculpés de coups et blessures lors des bagarres électorales. Ce sont les nommés Paul Roussel, journalier, âgé de 20 ans, Hervack, apprêteur, et Albert Monnet, mécanicien, âgé de 20 ans.

Tous les trois ont été arrêtés en vertu d'un mandat d'amener délivré par le parquet de Lille. Ils ont été conduits, mardi après-midi, au commissariat de la rue des Arts, où ils ont été longuement interrogés par M. Delalé, juge d'instruction, venu à Roubaix, comme nous le disons d'autre part.

Une mort subite rue Hoche. — Un ancien chef rentreur, Jean-Baptiste Pouvier, demeurant rue Hoche, rentrait chez lui, dimanche soir, lorsqu'on le vit tout à coup s'affaisser.

On s'empressa immédiatement autour de lui et un médecin fut mandé en toute hâte, mais celui-ci, à son arrivée, constata le décès du pauvre homme, attribué à la rupture d'un anévrisme.

La laiterie d'Oostcamp vend en ce moment du beurre frais, légèrement salé, en mottes de deux kilogs, au prix de **2 fr. 80**.

— *Les clients sont priés, dès à présent, de faire leurs* commandes pour les beurres de conserves qui leur seront vendus à des prix exceptionnels. — Conservation garantie.

Un acte de courage. — Un groupe d'enfants s'amusaient samedi, vers sept heures et demie du soir, sur le chemin de halage, entre le pont de la Vigne et celui de la rue Daubenton.

Au milieu de leurs joyeux ébats le petit Jean-Baptiste Vandemelebrouck, âgé de huit ans, fit un faux mouvement et tomba dans le canal. Aux cris poussés par les autres enfants l'agent de police Decornet de service non loin de là accourut et après avoir jeté à terre son centuron il se jeta bravement à l'eau.

Après avoir fait plusieurs plongeons il fut assez heureux pour saisir l'enfant et le ramener à la surface.

Reconduit chez ses parents, rue de la Basse-Masure, le petit Jean-Baptiste reçut les soins les plus empressés. Il est hors de danger.

Le courageux agent a été chaudement félicité par les personnes présentes lors du sauvetage ainsi que par la famille de l'enfant.

Découverte d'un noyé au quai de Gand. — Mardi matin des ouvriers se rendaient à leur travail en longeant le quai de Gand quand ils trouvèrent sur la berge une casquette et un mouchoir de poche.

Peu de temps après ces objets furent reconnus pour appartenir à Jules Jocaille, tisserand, âgé de soixante ans, demeurant chez ses enfants, rue Meyerbeer, cour Leblond-Mulliez. En effet Jocaille avait quitté lundi soir son domicile.

Des recherches furent aussitôt faites dans le canal à l'aide d'une gaffe de batelier, et vers neuf heures, l'on parvint à retirer et à amener sur la berge le cadavre d'un noyé, de Jules Jocaille, comme les témoins des recherches le reconnurent.

M. Prudhomme, commissaire de police, informé, s'est rendu au quai de Gand, et après les constatations d'usage, il a fait transporter le cadavre à la morgue de l'Hôtel-Dieu.

Jusqu'à présent, on ignore s'il y a eu suicide ou accident.

Une arrestation pour vol. — Il y a quelques jours, Mme Octavie Delos, cabaretière, rue du Nouveau-Monde, s'aperçut que plusieurs ustensiles de cuisine avaient disparu de chez elle. Ses soupçons se portèrent aussitôt sur sa femme de ménage, Elise Verdonck, âgée de 48 ans, demeurant rue des Longues-Haies.

Mardi après-midi, vers quatre heures, Mme Delos rencontra cette femme à quelques pas de son domicile. De suite elle fit part de ses soupçons à un agent de service qui se mit en devoir de conduire Elise Verdonck au bureau du commissariat de la rue Saint-Joseph.

Là cette dernière fut interrogée par M. Prudhomme, commissaire de police, qui la fit conduire au dépôt central.

Au moment de servir vos épinards, *ajoutez y* quelques cuillerées de la délicieuse crème d'Oostcamp, fraîche tous les jours, **rue du Bois, 13**, à Roubaix. (*Ne pas confondre.*)

Outrages à la police. — Un chanteur ambulant, Paul Girrard, âgé de 36 ans, demeurant rue de la Guinguette, a été arrêté lundi soir, sous l'inculpation d'ivresse manifeste et d'outrages à un agent de police.

Croix. — *Une triste affaire.* — Une grave affaire de mœurs s'est passée, cour du Tavillon Cumois, Grande-Rue, à Croix, le jeudi 5 mai, et bien qu'elle ait eu pour témoins plusieurs enfants, elle n'a été connue que ces jours derniers.

Tous hommes, trois mères de famille sont compromises dans des actes outrageants pour la morale publique, actes dont, paraît-il, elles sont coutumières.

Nous ne nous appesantirons pas sur cette affaire, dont l'instruction n'est pas close. Les trois coupables et plusieurs témoins ont été entendus dans la journée de mardi.

— *Une arrestation pour contrainte par corps.* — Cette arrestation a été faite sur la personne d'un menuisier, nommé François Dorpe, âgé de cinquante ans, né à Wilremeau (Belgique) et demeurant à Croix, rue Léon Gambetta.

— *Deux accidents de voiture.* — Mardi matin, vers neuf heures, la voiture de M. Florent, propriétaire, Grande Rue, à Croix, stationnait dans cette rue en face de l'estaminet Saint-Eloi.

Le cheval fut effrayé par un tramway à vapeur qui passait et prit les mors aux dents après avoir brisé, en s'agitant, un brancard de la voiture. Mais au même moment, il fut arrêté par M. Buisine, le conducteur du tramway.

La courageuse intervention de M. Buisine a certainement évité un plus grave accident.

— Le second accident est arrivé dans la même rue à **cinquante mètres plus bas.**

Un camion de la brasserie de l' « Union » passait à hauteur de l'estaminet Saint-Eloi, quand soudain un essieu se brisa et les tonneaux roulèrent sur la chaussée. En même temps le conducteur, Hippolyte Wattinne, âgé de 35 ans, glissa en bas de son siège tenant toujours les rênes du cheval. Il fut ainsi traîné quelques secondes, mais, ayant le pied droit meurtri, il dut lâcher prise.

Se sentant libre l'animal partit à fond de train. Bientôt on put craindre de le voir briser une voiture appartenant à M. Félix Huygevelde, loueur de voitures à Roubaix.

Ce dernier se jeta alors résolument à la tête de l'animal affolé pour l'arrêter, mais il fut bousculé et piétiné. Le camion accrochant la voiture s'arrêta net.

On se mit alors en devoir de dégager M. Huygevelde, qui avait perdu connaissance et perdait beaucoup de sang d'une large blessure faite à la tête. Dès qu'il eut repris connaissance, on le fit entrer chez M. Jules Houzé.

Peu de temps après, M. le docteur Mariage venait donner ses soins au blessé, qui fut ensuite reconduit à son domicile. A moins de complications, la blessure n'aura pas de suites graves.

Wasquehal. — *La confirmation.* — La confirmation sera donnée jeudi 26 mai à 10 heures du matin à Croix (paroisse Saint-Martin) aux enfants de Wasquehal qui viennent de faire leur première communion.

Fiers-Breucq. — *Deux vols de bois de charpente.* — Dans la nuit de lundi à mardi, deux maisons en construction ont été visité par des cambrioleurs qui en ont enlevé des pièces de bois servant au gitage. La première de ces maisons est construite par M. Davinage, entrepreneur à Wasquehal, à l'angle de la rue de Lille et du chemin qui conduit à l'église du Sart. Douze pièces de bois d'une longueur de 4 mètres 50 chacune et valant 50 francs y ont été dérobées. Dans la seconde qui appartient à M. Clermont, entrepreneur de charpente et menuiserie, on en a volé pour une vingtaine de francs.

— *Un ouvrier qui veut se jeter dans le canal.* — Mardi soir, un ouvrier sorti récemment de l'établissement du gaz de Croix, nommé Charles-Louis Nottebaert, a tenté à plusieurs reprises de se jeter dans les eaux du canal. Il en a été empêché par les personnes présentes. Cet ouvrier est sans travail depuis quinze jours et c'est peut-être son oisiveté forcée qui l'a poussé à ces tentatives de suicide.

Lannoy. — *L'interdiction d'entrer du beurre en France par certains bureaux de douanes.* — On sait que tout dernièrement, sur une décision de M. le directeur général des douanes, l'entrée en France des beurres par quelques bureaux de douanes a été interdite.

A ce sujet, M. Mulliez-Dewailly, conseiller d'arrondissement, vient d'adresser la lettre suivante à M. de Montalembert, député, et à M. le Président de la Chambre de commerce de Roubaix :

« Monsieur, on vient d'interdire l'entrée des beurres par les bureaux de douanes de Touffiers, Leers, Wattrelos, etc. C'est une entrave au commerce qui ne s'explique pas.

» Quantité de marchands de Roubaix, Lannoy, Croix et environs vont toutes les semaines avec leur équipage s'approvisionner en Belgique pour les marchés d'Audenarde et autres.

» Nos marchands de lait qui vont journellement en Belgique, revenant avec 15, 20 et 25 kilos de beurre, ne peuvent plus rentrer en France.

» Quantité de fermiers de la Belgique qui revenaient chaque semaine approvisionner les marchés de Roubaix ne peuvent plus venir.

» On a mis les droits à 20 francs et aujourd'hui on supprime l'entrée à l'exception du bureau d'Halluin ou voie ferrée.

« Pourquoi favoriser ce bureau, supprimer les autres et nuire ainsi au petit commerce?

« Veuillez, en comptant sur votre concours pour y remédier, recevoir, monsieur, l'expression de mes sentiments affectueux et bien dévoués.

« MULLIEZ-DEWAILLY,
« *Conseiller d'arrondissement.* »

M. Mulliez-Dewailly a reçu de M. de Montalembert, député, une lettre l'avisant que, suivant sa requête, il a fait une démarche auprès de M. le directeur général des douanes, pour le prier de revenir sur la décision prise relativement à l'entrée des beurres en France.

— *Un accident d'usine.* — Dans la journée de lundi un glaceur, âgé de vingt-sept ans, Camille Pomme, travaillant chez M. A. Debooschère, retordeur, a été entraîné par l'arbre de transmission en